fod ad. Sr lessolley
28 Aoust 1699

Lan glx ~~soixante troi~~ quatre vingtz dixneuf le vingt huictiesme jour daoust a picauville en la maison du feu sr de st marc Bargemaine devant nous francois le tellier nottaire

No 63

fut presente Jeanne Susanne le portois de present maitresse descolle en lad. parroisse de picauville laquelle a donné la somme de deux centz quatre vingtz livres contenue en une obligaon du fait de Jeanne malassis & icelle mise aux mains de Mre pierre Lessolley pbre Curé dud. picauville doyen doeglandes pour en achepter un fonds quelle destine pour aider a fonder une escolle de fille en ladite parroisse de picauville parceque neantmoins lad. le portois sest reservé lusufruit sa vie durante dudit fonds ainsy qua marie jeanne le portois sa soeur en faisant ladite fonction de maitresse descolle a laquelle elle sera preferé a tout autre autrement sen jouira de lad. rente sa vie durante aquoy sest presentee ladite Jeanne malassis vve de me guill. Bargemaine sieur de saint marc laquelle pour demeurer quitte de lad. obligation & portant dabte soubs fait privé du vingt sixiesme de febvrier dernier & en consequence de la delliberaon des parens des enfans

4/
1ll

larrerage prochain venant a la saint michel pourq lad. malassis en a donné gratuitement le prorata et a promis garantir & faire valloir lad. rente vers & contre tous cessant & faisant cesser tous troubles & empeschemens quon y pourroit apporter sur la caution & obligation de tous ses biens approuvé en glose contenue en une obligaon du fait de Jeanne malassis de bonne valleur fait presence de Me pierre mauroüard advocat & de Me gilles Renouard dud. picauville tesmoins qui ont signé lecture faitte

Jeanne mallassis
Jeanne Susanne le portois
Lessolley
Mauroüard
Renouard
Tellier

1 ll

Controllé a St sauveur le vicomte
le troisme de septembre 1699 receu cinq sol
Le Mastrier